

# BULLETIN DE DON

## AFFECTE A UNE EQUIPE



FONDATION  
DE L'AP-HP

Ce bulletin est à signer et à renvoyer, accompagné de votre chèque ou ordre de virement, à :

Fondation de l'AP-HP  
3 avenue Victoria  
75004 Paris

### DON AFFECTE AUX TRAVAUX DE RECHERCHE DU

Service de chirurgie vasculaire et thoracique du Pr Castier

Hôpital Bichat – Claude Bernard, 46 rue Henri Huchard, 75018 Paris

### DE LA PART DE

MME  M  M et MME  ENTREPRISE ou ASSOCIATION \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_ TELEPHONE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

### MODALITES DU DON

MONTANT \_\_\_\_\_ €

Par chèque, à l'ordre de la Fondation de l'AP-HP

Par virement bancaire de France et de l'étranger :

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé R.I.B	Titulaire du compte
42559	10000	08014343801	49	Fondation AP-HP
IBAN			BIC	
FR76 4255 9100 0008 0143 4380 149			CCOPFRPPXXX	

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature ou cachet :

Les sommes versées à la Fondation de l'AP-HP sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% de leur montant (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires), de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de leur montant (dans la limite de 20% du revenu net imposable) et de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% de leur montant (dans la limite de 50.000€ déduits). Un reçu fiscal vous sera adressé après réception de votre don.

Ensemble, nous contribuons aux avancées médicales majeures de l'AP-HP, 1<sup>er</sup> CHU européen. Merci pour votre soutien.